016-251602595-20210604-DELIB28-DE Reçu le 09/06/2021 Publié le 09/06/2021



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 4 juin 2021

Délibération n°28/2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le 4 juin à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 21 mai 2021.

Membres présents : Messieurs François NEBOUT, Didier JOBIT, Jérôme SOURISSEAU, Didier VILLAT, Gérard DESAPHY, Xavier BONNEFONT, Philippe BOUTY, Gérard ROY, Mesdames Martine PINVILLE, Stéphanie GARCIA, Fabienne GODICHAUD.

Membres absents ou excusés: Messieurs Mathieu HAZOUARD, Daniel SAUVAITRE, Samuel CAZENAVE, Jacques CHABOT, William JACQUILLARD, François BONNEAU, Jean-Hubert LELIEVRE, Mesdames Valérie SCHERMANN, Jeanne FILLOUX.

Membres consultatifs présents : Messieurs Daniel BRAUD, Andréas KOCH.

Membres consultatifs absents excusés: Mesdames Anne FRANGEUL, Cécile FRANCOIS.

Objet: Subventions aux associations

Lors du vote du budget primitif 2021, le comité syndical a décidé de renouveler une ligne de crédits relative aux subventions aux associations et a décidé de ne pas individualiser ces crédits. Ainsi des délibérations spécifiques doivent intervenir pour chaque financement accordé supérieur à 5.000 €.

Le soutien aux associations reste indispensable pour permettre d'accompagner des auteurs et de soutenir de jeunes talents souvent issus des écoles du Pôle Image. Cette année, vingt-deux associations de l'image nous ont sollicités pour un accompagnement dans leurs projets et investissements. Cela représente une forte augmentation comparée aux années précédentes, fruit de la dynamique de l'écosystème et du renforcement des liens de Magelis avec les créateurs.

Le bureau syndical s'est réuni le 19 mai dernier en présence de madame Emmanuelle LAVOIX qui a exposé son analyse de chaque dossier. Je vous propose d'examiner les conclusions du bureau.

Association Biscoto: Maison d'édition installée à Angoulême depuis 2015. Sa vocation est de sensibiliser l'enfant à la lecture, à l'histoire de l'art et à l'image. Pour cela, elle publie un journal mensuel ainsi que des livres jeunesse. La subvention demandée permettra de soutenir neuf projets d'édition et le mensuel tiré à 1200 exemplaires (en janvier 2022, le journal fêtera 100è numéro).

Les projets d'édition présentés sont les suivants :

 « Biscoto Journal » publié depuis 2013 s'adresse aux jeunes lecteurs de 7/13 ans, 11 numéros par an, tirage 1200 exemplaires, 20 pages, prix de vente 4 €. Dépenses prévues 48.120 €

016-251602595-20210604-DELIB28-DE Reçu le 09/06/2021 Publié le 09/06/2021

- « Les détectives du cagibi La nouvelle est une alien » autrice Tanja Esch, bande dessinée de 136 pages, tirage 2000 ex, prix 17 €. Dépenses prévues 7.431 €.
- « Anna qui chante » autrices Sonia Paoloni et Eloïse Rey, conte de 68 pages, tirage 1000 ex, prix 15 €.
 Dépenses prévues 4.911 €.
- « Violette et les lunettes magiques » autrice Emilie Clarke, album jeunesse de 128 pages, tirage 2000 ex, prix 16 €. Dépenses prévues 8.654 €.
- « Le royaume sans roi » autrice Maria Ramos, album jeunesse de 40 pages, tirage 1500 ex, prix 14 €.
 Dépenses prévues 4.175 €.
- « A la recherche du lama miteux » autrice Léa German, bd jeunesse de 96 pages, tirage 1500 ex, prix 16 €. Dépenses prévues 6.505 €.
- « Pipistrelli T2 » autrice Charlotte Pollet, bd jeunesse de 72 pages, tirage 2000 ex, prix 14 €. Dépenses prévues 7.941 €.
- « Les têtes minuscules » auteur Benoît Preteseille, bd jeunesse de 64 pages, tirage 1800 ex, prix 14 €.
 Dépenses prévue 5.741 €.
- « Maxi Biscoto » collectif, bd jeunesse de 256 pages, tirage 1800 ex, prix 25€. Dépenses prévues 20.249 €.
- « Boubou et ses amis » autrice Yoon-sun Park, bd jeunesse de 64 pages, prix 14€. Dépenses prévues 5.421 €.

Le budget prévisionnel 2021 présenté par l'association s'élève à 127.200 €. L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 22.000 €, pour l'ensemble de ses projets. Le reste du financement sera assuré par les ventes.

La commission, après examen, propose une subvention d'un montant de 17.000 € pour ses projets.

<u>Eidola Editions</u>: association créée en 2011, ses activités principales sont l'édition de livres et de cartes postales. L'association projette deux éditions pour cette année:

- « Legend of the willow », conte illustré et musical des angoumoisines Julie Nakache, Cécile Valade et de l'américaine Kramies, tirage à 500 ex, prix 18€. Dépenses prévues 5.000 €.
- « Les nains de jardin », album de strips en couleur loufoques et surréalistes autour des nains de jardin de Mazan mis en couleur par Thomas Lavaud, tirage 600 ex, prix 12€. Dépenses prévues 3.100 €.

Le budget prévisionnel 2021 présenté par l'association s'élève à 42.140 €. L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 5.500 € pour ses projets et son fonctionnement (2.500 € projets / 3.000 € fonctionnement). La commission, après examen, propose une subvention d'un montant de **5.500** € pour son fonctionnement et ses projets.

<u>Fichtre Diantre</u>: espace d'exposition boutique avec de belles images, des affiches, des cartes postales (sérigraphiées, risographiées, digigraphiées, imprimées en petit tirage) et de jolis objets (fabriqués par des artistes d'Angoulême). C'est aussi une agence de communication qui représente des artistes charentais (illustration, graphisme, animation, etc.).

L'association prévoit plusieurs projets pour cette année :

- Angoulême en Pop Up: Projet de valorisation du patrimoine architectural par le biais de l'illustration, confiée à une jeune artiste locale, à travers la création d'images, une exposition mais aussi la mise en place d'ateliers (subvention 1.860 €)
- Vitrine créativité locale: Projet d'offre d'une vitrine aux auteurs locaux tant par la boutique que les expositions proposées. Leur action de mise en relation et coordination de projets permet aux auteurs d'obtenir des contrats rémunérés et aux professionnels de travailler simplement avec eux. La mise à disposition de l'espace d'exposition est gratuite (subvention 4.440 €)
- **Photomaton BD**: Le Photomaton BD permet de produire non pas une photo mais un portrait dessiné par un auteur caché derrière un miroir sans tain (subvention 1.700 €).
- Exposition Vertes d'Orage en voyage: Exposition déjà existante, beaucoup de demandes pour l'exporter sur d'autres lieux (local et national), souhait de construire une scénographie facilement mobile pour présenter le travail des auteurs d'Angoulême dans toute la France (subvention 2.000 €).

016-251602595-20210604-DELIB28-DE Reçu le 09/06/2021 Publié le 09/06/2021

Le budget prévisionnel 2021 présenté par l'association s'élève à 72.630 €. L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 10.000 € pour ses projets.

La commission, après examen, propose une subvention d'un montant de 6.000 € pour ses projets.

<u>ION</u>: cette association, créée en avril 2010, a pour objet de favoriser, développer et promouvoir l'édition, la création et la diffusion de bandes dessinées, livres illustrés et autres ouvrages à caractère culturel ou graphique. Trois projets sont présentés:

- « Anatomie narrative » par Samplerman: L'auteur de bd Yavn Guillo (Yvang) développe depuis quelques années un travail parallèle sous le nom de Samplerman. A partir de pages de comics glanées en ligne dans les collections numériques des bibliothèques, il démembre, découpe, assemble. Des éléments surprenants, des figures, des textes, ... Ces collages sont l'occasion de revisiter les mécanismes de la bd. Cet ouvrage sera l'occasion de faire découvrir ses images de façon plus large. Dépenses prévues 4.500 €
- « Obscures » par Lison Ferné : L'autrice élabore un travail autour de figures très personnelles. Des corps de femmes fortes. Des personnages aux identités rarement représentées. Cette série réalisée en ligne méritait un objet papier. Il sera sous forme de brochure petit format. Dépenses prévues 3.500 €
- « Espace » par Zélie Doffémont : Les dessins peuvent évoquer les images surréalistes de Max Ernst ou de Roland Topor. Ce projet de livre permettra de montrer de façon plus large les images fascinantes qu'elle crée. Dépenses prévues 4.500 €

Le budget prévisionnel 2021 présenté par l'association s'élève à 18.000 €. L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 7.000 € pour ses projets.

La commission, après examen, propose une subvention d'un montant de 6.000 € pour ses projets.

<u>Les Mains Sales</u>: cette structure créée en 2007, réunit une maison d'édition, un atelier d'impression d'art et un lieu d'exposition et de ventes mettant en avant les auteurs de BD locaux. Ses animations culturelles rayonnent sur l'ensemble du département de la Charente voire au-delà. Après deux années de transition au sein de l'atelier, suivie par la période de Covid qui a freiné toutes les activités, l'association souhaite continuer de développer ses objectifs, notamment en créant deux nouveaux emplois et en agrandissant son catalogue d'édition d'estampes. La demande se concentre autour du développement du projet global, à savoir :

- Développer le pôle création & édition de l'atelier en réalisant 52 nouvelles estampes,
- Développer le pôle médiation pédagogique grâce aux ateliers d'initiation à la sérigraphie auprès de différents publics du territoire
- Développer les projets transmédias en partenariat avec les écoles du territoire (comme le projet Sérigraphie et réalité augmentée à l'Emca)

Le budget prévisionnel 2021 présenté par l'association s'élève à 72.581 €. L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 15.000 € pour son développement.

La commission, après examen, propose une subvention d'un montant de 15.000 € pour ses projets.

<u>Sisyphe vidéo</u>: l'association produit et diffuse des films produits par des habitants et des professionnels de l'audiovisuel de l'agglomération d'Angoulême. Structure de production, l'association se veut également acteur de l'éducation populaire autour des pratiques audiovisuelles et cinématographiques en proposant une série d'action dans le domaine. L'association souhaite pérenniser la pratique de l'audiovisuel sur le territoire et pour ce faire de les accompagner sur les projets suivants :

- L'atelier média: installer durablement la pratique de la vidéo sur le territoire, tout en veillant à diffuser les outils théoriques nécessaires à la construction d'un regard critique sur l'audiovisuel et le cinéma (mise en lien d'intervenants du territoire). Aide à la structuration du projet, de recherche de fonds mais aussi d'un apport matériel.
- Tipi : espace radiophonique participatif. Le Tipi est un projet nomade, à caractère social, pédagogique, artistique et culturel. Son action principale consiste à la mise en place de plateaux radio participatifs

016-251602595-20210604-DELIB28-DE

Reçu le 09/06/2021 Publié le 09/06/2021

itinérants dans les quartiers prioritaires. L'idée étant de permettre aux habitants d'un quartier de créer leur propre radio éphémère micro-locale le temps d'un évènement public et convivial.

Le budget prévisionnel 2021 présenté par l'association s'élève à 147.300 €. L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 13.000 € pour ses projets et investissements.

La commission, après examen, propose une subvention d'un montant de 10.000 €, dont 4.000 € pour son investissement et 6.000 € pour ses projets.

Récapitulatif:

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT DEMANDE 2021	DONT			PROPOSITION
		INVESTISSEMENT	PROJET	FONCTIONNEMENT	DE LA COMMISSION
BISCOTO	22.000€	100000000000000000000000000000000000000	22.000€		17.000 €
EIDOLA	5.500€		2.500 €	3.000€	5.500 €
FICHTRE DIANTRE	i I 10.000€		10.000€		6.000€
ION EDITIONS	7.000€		7.000€		6.000€
LES MAINS SALES	15.000 €		15.000€		15.000€
SISYPHE VIDEO	i I 13.000 €	5.000€	8.000€		10.000€
TOTAL	.l - 72.500€	5.000€	64.500 €	3.000 €	59.500 €

La commission a par ailleurs examiné les demandes de 16 autres associations et proposé d'attribuer : Angoulême JV 2.000 €, Apago 1.500 €, Art Culture et Equité 1.500 €, Café Creed 2.250 €, Collectif des Hiboux 2.700 € en investissement, Collectif Paon 2.520 €, Comme une Orange 5.000 €, Contes de Griotte 1.424 €, Editions du Petit Saturnin 4.500 €, Le Bouc 5.000 €, Le Portillon/Marsam 5.000 €, Passerelle Images 4.500 €, Très Très Bien 2.000 € et Zig Zag Media 3.000 €. Deux demandes ont été ajournées pour dossier incomplet l'Atelier du Plan B et Saxifraga.

Le montant global des subventions proposées par la commission réunie le 19 mai dernier s'élève donc à **102.394** € répartis comme suit **95.694** € en fonctionnement et **6.700** € en investissement.

Il convient de préciser que chaque subvention attribuée, quel qu'en soit le montant, fera l'objet d'une convention passée avec l'association concernée. Par ailleurs, a été intégré dans chaque projet de convention, l'engagement pour l'association de participer à la demande de Magelis, à différentes manifestations.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité (11 présents – 11 votants – 11 voix « pour ») :

- acceptent le principe et le versement de soutiens financiers au titre de l'année 2021, aux associations suivantes :
 - Biscoto: 17 000 € (pour le financement de projets),
 - Eidola :5 500 € (soit 3 000 € pour son fonctionnement et 2 500 € pour le financement de projets),
 - Fichtre Diantre : 6 000 € (pour le financement de projets),
 - Ion Editions: 6 000 € (pour le financement de projets),
 - Les Mains Sales : 15 000 € (pour le financement de projets),
 - Sisyphe Vidéo: 10 000 € (soit 6 000 € pour le financement de projets et 4 000 € pour son investissement en matériels);

016-251602595-20210604-DELIB28-DE Reçu le 09/06/2021 Publié le 09/06/2021

- approuvent les termes des conventions définissant le soutien financier apporté par le Syndicat Mixte du Pôle Image - Magelis aux associations pour 2021;
- autorisent Monsieur le Président à les signer, ainsi que tous les documents afférents à ces dossiers.

Acte administratif rendu exécutoire du fait de sa publication le 9 juin 2021 et de sa transmission au représentant de l'Etat le 9 juin 2021 (Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 9 juin 2021

Signé: Le Président

Le Président, Jérôme SOURISSEAU